



PARC D'ACTIVITÉS

La Festre sud

Saint-Cézaire-sur-Siagne

Le 10 avril 2015

PARC D'ACTIVITÉS

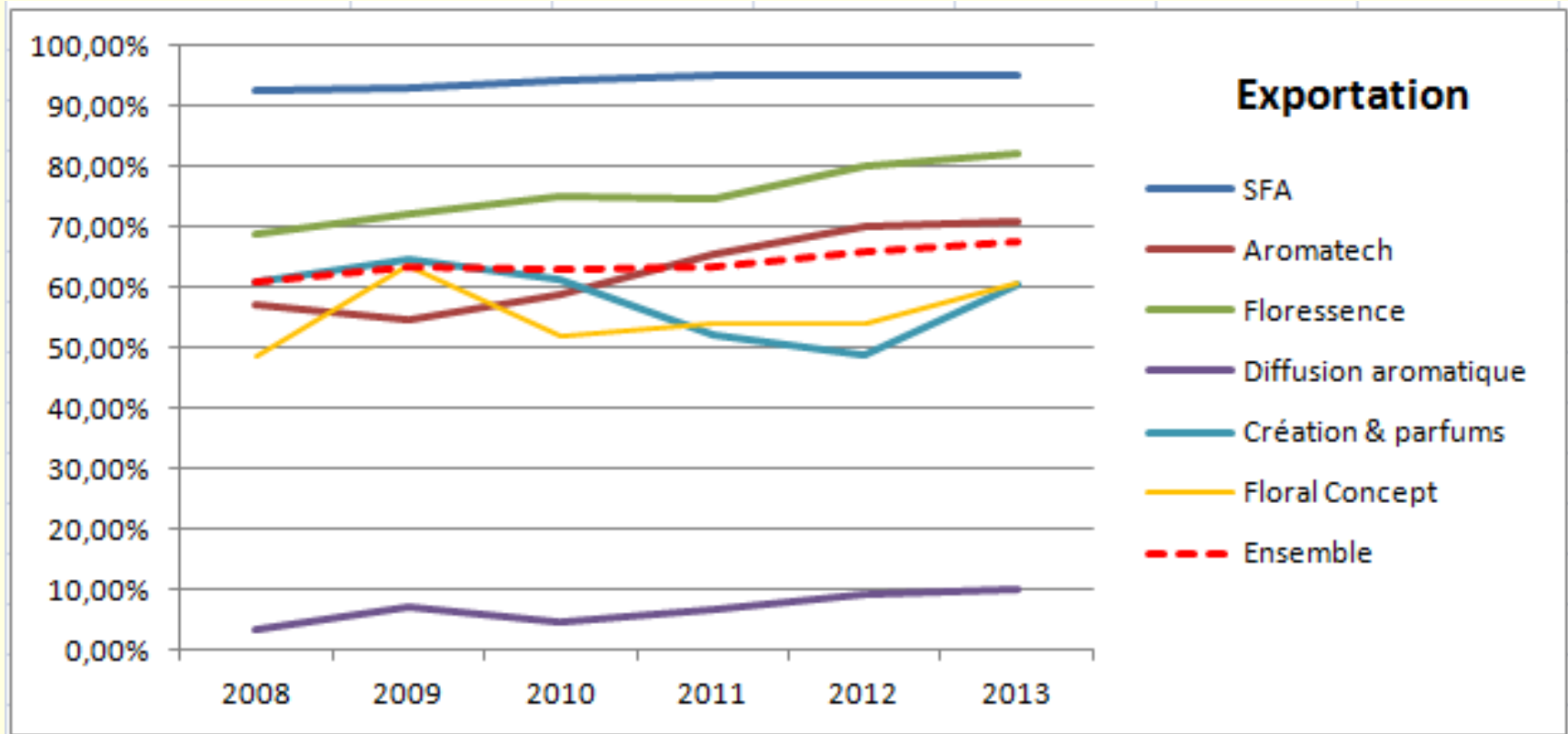
La Festre sud

Présentation faite
le 12 septembre 2014

Dynamisme du Parc

Années	Nb entreprises	Nb de salariés
2001	10	220
2008	25	226
2014	34	342

Performance à l'export



Des 6 premières entreprises

Performance à l'export

2008

■ CA total	46,60M€
■ CA Export	26,44M€

■ Nb entreprises	25
■ Nb emplois	226

■ % le + faible	3,29
■ % le + fort	92,64

2013

■ CA total	82,86M€
■ CA Export	46,32M€ (*)

■ Nb entreprises	34
■ Nb emplois	342

■ % le + faible	10,20
■ % le + fort	95,26

(*) sur les 6 entreprises les plus importantes

Entreprise honorée en 2013

SFA ROMANI

GP Développement
& Potentiel de
croissance



COMMUNIQUÉ

Les lauréats du Grand Prix des Entreprises de Croissance

Paris, le 8 juillet 2014. Le Grand Prix des Entreprises de Croissance a salué les parcours remarquables d'entreprises françaises en croissance lors de la cérémonie de remise de prix ce jeudi 3 juillet à l'hôtel InterContinental Paris Le Grand. L'événement organisé par Leaders League, éditeur du magazine Décideur, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, a rassemblé trois cents dirigeants et fondateurs d'entreprises ayant précédemment participé au processus de sélection.

Une table ronde sur le thème de l'accompagnement des entreprises en croissance a précédé la cérémonie. Les intervenants sur ce sujet

ont été : Fanny Lottier, directrice des fonds de France Investissements Régions, Epifrance, Louis Schwaizler, commissaire général à l'investissement et Thibaut Bachelot, membre du Comité Directeur, CroissancePlus.

Le mystère sur le nom des lauréats a ensuite été levé. Voici les résultats des deux catégories classées par stade de croissance du chiffre d'affaires : de 5 à 20 millions d'euros, de 20 à 100 millions puis de 100 millions à 1 milliard.

GRANDS PRIX HORS CATÉGORIES SECTORIELLES

Grand Prix Développement & Potentiel de croissance

SFA Romani

WOMEN EQUITY 2013

30^è SFA
Romani

QUATRIÈME PALMARÈS DES PME DE CROISSANCE DIRIGÉES PAR DES FEMMES

Palmarès Women Equity 2013 - rang 26 à 50

Raison sociale	Secteurs	Région	Dirigeants
26 PUBLITEX	Industries (autres que IAA)	Bretagne	OLMER CHALARON, HAUDE PERROT CHALARON
27 CMA	Industries (autres que IAA)	Midi-Pyrénées	LUCETTE LAGOUTTE
28 AUDIS	Distribution spécialisée	Haute-Normandie	CHRISTINE THIERRY, PASCAL THIERRY
29 SGC TRAWALX SPECIALIX	BTP	Rhône-Alpes	MARJORIE GONZALVEZ, OLIVER GONZALVEZ
30 SFA ROMANI	Industries (autres que IAA)	PACA	VIVIANE ROMANI

Entreprise honorée en 2014

AROMATECH

Trophée des
Chênes de la
Méditerranée

Aromatech brille pour son développement à l'international

27/06/14

Basée à Saint-Cézaire-sur-Siagne, l'entreprise familiale de conception, production et commercialisation d'arômes alimentaires Aromatech fait partie des huit entreprises, sur 161 en compétition, récemment récompensées pour leur culture d'entreprise et le savoir-faire familial transmis de génération en génération.

Lancé en octobre 2013 par la Société générale, le trophée des Chênes de la Méditerranée s'adresse aux entreprises des régions PACA, Corse et Languedoc-Roussillon dont le capital est détenu à plus de 50 % par une même famille depuis au moins deux générations et qui sont parvenues à assurer une croissance durable tout en adaptant leur projet d'origine au fil des ans. Pour l'entreprise grasseoise Aromatech, c'est



Le directeur général, Benoît Martel, et l'équipe d'Aromatech ont reçu leur trophée du « Développement à l'international » le 19 juin au palais du Pharo à Marseille. (Photo DR)

son développement à l'international qui a été distingué.

Créée en 1987 par Jacques Martel, aujourd'hui PDG, « l'entreprise indé-

pendante a su se développer tout en gardant un esprit familial et convivial », a fait savoir la Société générale. Elle compte six filiales à

l'étranger, notamment la Tunisie où Aromatech est présent depuis 1992, et une présence commerciale dans plus de soixante pays.

PARC D'ACTIVITÉS

La Festre sud

Point sur le SDDAN

Le Très Haut débit (THD)

- La Festre sud est située à environ 2km du central téléphonique à 8Mo, ce qui donne une réception proche de 2Mo. Vitesse très insuffisant pour des entreprises à l'export, d'autant qu'en téléphonie mobile il n'y a qu'Orange qui offre une bonne couverture

■ Relevé des connexions ADSL

■ bureau de Mme Romani

- Voie descendante de 2,63 à 2,97
- Voie montante de 0,49 à 0,57

■ SFA Service achat le 9/9/2014

- Voie descendante de 2,15
- Voie montante de 0,39

Le Très Haut débit (THD)

- Le SDDAN06 est adopté en 2013, le CG06 a voté le déploiement du THD (100Mhz)
- La commune ainsi que la canton de Saint-Vallier était prévue pour un aménagement en 2014
- En juin dernier, la maîtrise d'œuvre a été confiée au SICTIAM , la programmation est en cours

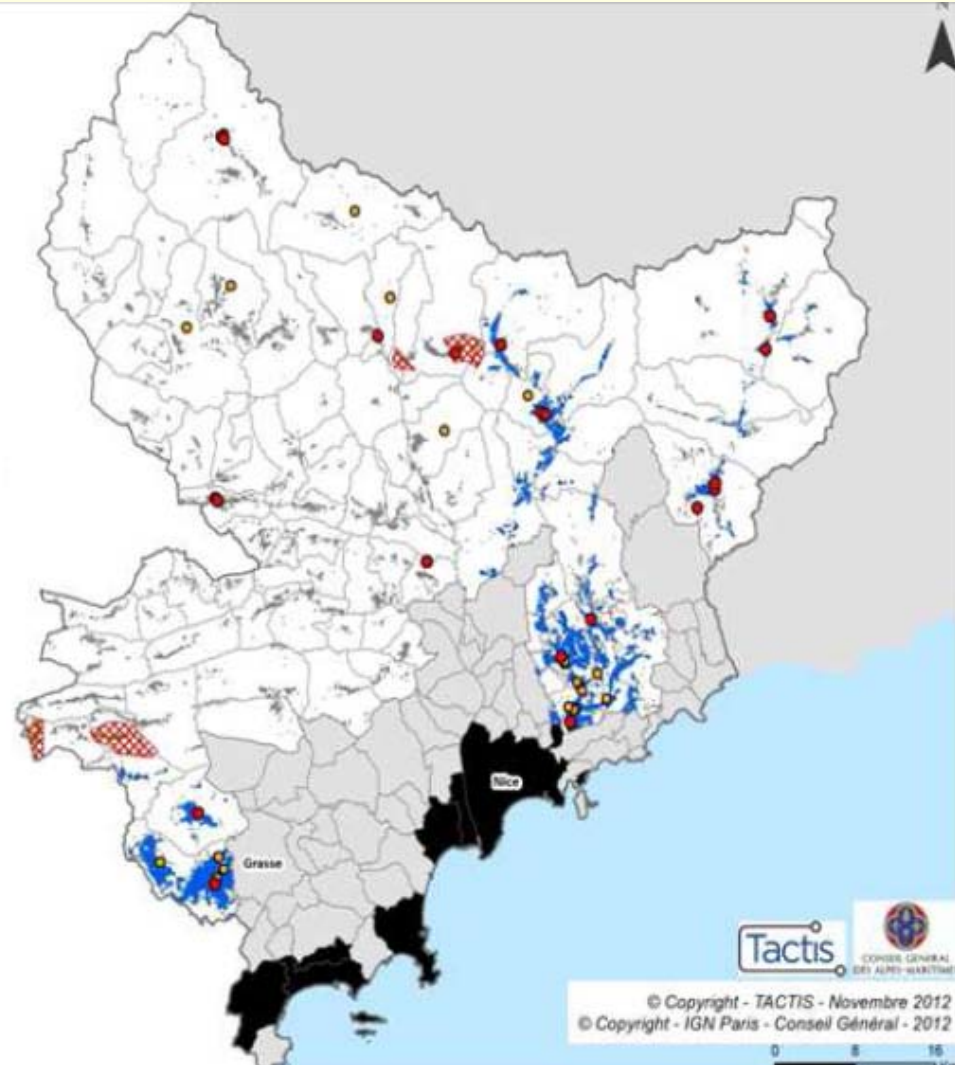
SDDAN06 – phasage 2013

Phase 1

Source Conseil Général, Opérateurs télécom, TACTIS
Méthodologie et réalisation TACTIS

-  Sites publics dont les besoins en débit à 3 ans sont égaux ou supérieurs à 8Mbit/s
-  Entreprises de 20 salariés et plus
-  Zone de Montée en Débit
-  Zone bâtie concernée par la Montée en Débit
-  Zone bâtie FTTH en Phase 1
-  Zone bâtie
- AMII***
-  zone très dense
-  initiatives privées annoncées

* Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement dans le cadre du projet national THD.



SDDAN06 – priorités 2013

6.4.4 Le recours accessoire aux solutions de montée en débit (19 SR réduites à 5)

Le recours à la montée en débit reste très marginal dans les déploiements du scénario retenu : la limitation réglementaire de l'éligibilité des sous-répartitions des Alpes-Maritimes, ainsi que les inconvénients et risques soulevés dans l'analyse présentée plus haut, ont conduit à privilégier le FttH lorsque son coût ne s'éloigne pas de celui de la montée en débit.

La priorisation FttH est ainsi retenue sur 2 secteurs mal desservis en ADSL qui s'inscrivent en continuité de la zone AMII :

- la Communauté de communes des Terres de Siagne, qui rassemble à l'Ouest 11 090 prises (20 171 habitants),





- la Communauté de communes du Pays des Paillons qui rassemble à l'Est 12 133 prises (24 345 habitants), la Commune de Coaraze n'étant ici pas comptabilisée.

Priorisation FTTH


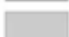


Conseil Général des Alpes-Maritimes

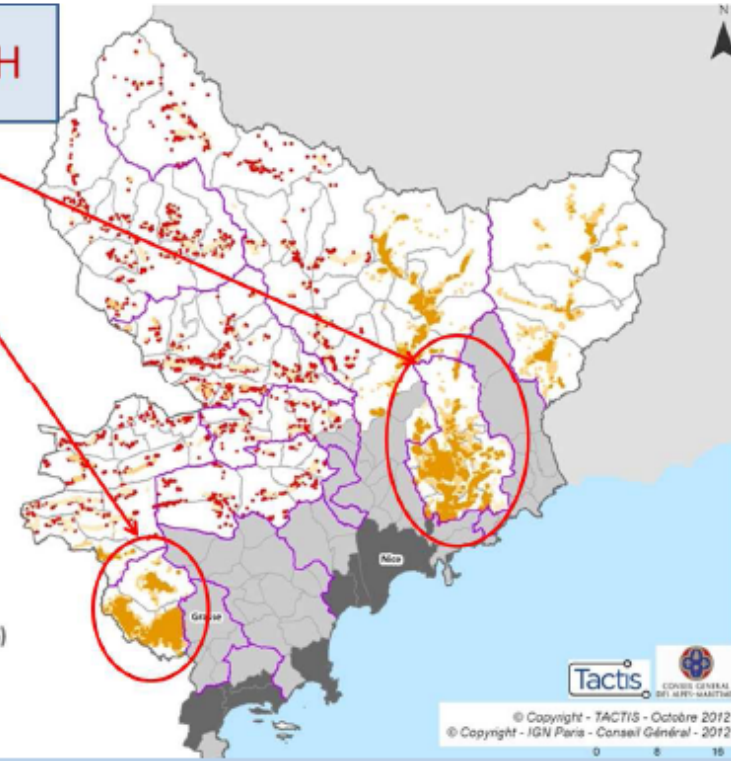
Source Conseil Général, Opérateurs télécom, TACTIS
Méthodologie et réalisation TACTIS

Phasage Type B

-  Phase 1
-  Phase 2
-  Phase 3
-  Phase 4

Zonage AMII

-  zone très dense (8)
-  initiatives privées annoncées (56)
-  pas d'initiative privée (99)
-  EPCI



Avec le SICTIAM

- Quid du projet THD
- Quid de la programmation générale
- Quid de la disponibilité pour Saint-Cézaire en général et de la Festre sud en particulier